



ACRONYMES

AFCNDH	Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme	CNSDI	Conseil national pour le développement et la solidarité internationale
AADH	Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme	COFIL	Comité de Pilotage
ACAT	Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture	CVDDH	Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme
ADHEOS	Association d'Aide et de Défense Homosexuelle, pour l'égalité des Orientations Sexuelles	DDH	Défenseurs/défenseuses des droits humains
AG	Assemblée Générale	DGM/CIV	Direction Générale de la Mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international
AGIR ENSEMBLE	Agir ensemble pour les droits humains	DUDHC	Déclaration Universelle des droits de l'homme et du citoyen
AFD	Agence Française de développement	ECPAT	End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of children for sexual purposes
APD	Aide publique au développement	ECPM	Ensemble Contre la Peine de Mort
ASF	Avocats Sans Frontières	EQUIPOP	Equipop
CADHP	Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples	FONDS DÉDIÉ	Fonds dédié aux droits humains pour appuyer structurellement et soutenir les micros-méso-projets liés au secteur des droits humains
CCEM	Comité contre l'esclavage moderne	FIACAT	Fédération Internationale des ACAT
CFDA	Collectif des Familles de Disparus en Algérie	FIDH	Fédération Internationale pour les Droits Humains
CICID	Comité Interministériel de la coopération internationale et du développement	FR	Forum réfugiés
CNSDI	Conseil national pour le développement et la solidarité internationale	GT	Groupe de Travail
COFIL	Comité de Pilotage	HD	Human Dignity
CVDDH	Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme		
DDH	Défenseurs/défenseuses des droits humains		

ACRONYMES

HRDN	Human Rights and Democracy Network	REF	Réseau Euromed France
LaBap	La Balle Aux Prisonniers	RSF	Reporters Sans Frontières
LOR	Les Orchidées Rouges	SIL	Solidarité Internationale LGBTQI+
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères	TDHF	Terre des Hommes France
OIAD	Observatoire International des Avocats en Danger	TLP	Tournons La Page
ONG	Organisation non gouvernementale	UE	Union Européenne
ONU	Organisation des Nations Unies	VCHR	Vietnam Committee on Human Rights
OSC	Organisation de la société civile	WCADP	Coalition Mondiale Contre la Peine de Mort - acronyme en anglais World Coalition Against Death Penalty
PDH	Plateforme droits Humains		
PI	Prison Insider		
PLI	Prison Life Index		
PROJET			
DÉFEN	Initiative pour les défenseur.es des		
SEUR.E.	droits humains dans le monde		
S			

SOMMAIRE

Editorial (à venir)

Qui sommes-nous ?

L'action de nos membres

Notre gouvernance

La PDH, un espace autonome de soutien aux OSC

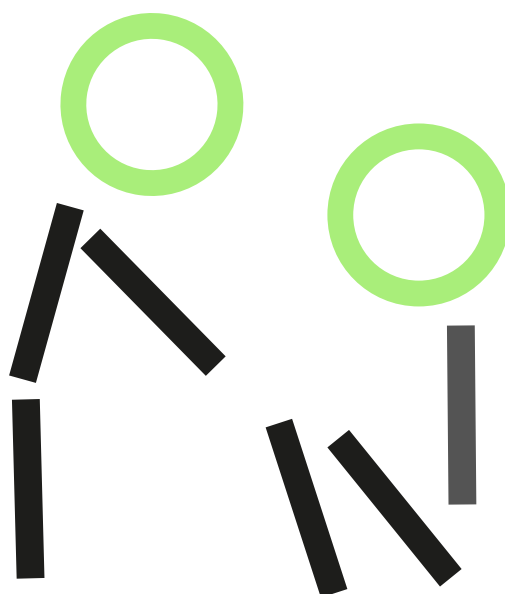
La PDH, un espace d'influence des acteur·ice·s du secteur de la solidarité internationale

Animation et vie du réseau

Événements

Projet Défenseur·e·s phase 1 et 2

Les comptes de la PDH en 2025



QUI SOMMES NOUS ?

Créée en septembre 2017, la Plateforme droits humains ou Plateforme droits de l'Homme est un collectif de 36 Organisations non gouvernementales (ONG) ayant leur siège social en France et agissant à l'international pour la promotion et la défense des droits humains.

Depuis sa création par 12 ONG fondatrices, la PDH a évolué vers une formalisation de sa gouvernance et une véritable mise en réseau des acteur·ice·s français·es des droits humains. Ce projet de constitution d'un collectif des ONG agissant pour la promotion et la défense des droits humains est issu du constat qu'il n'existait pas en France, de réseau offrant un espace permanent d'échange et de collaboration aux ONG françaises engagées sur ces enjeux au niveau international.

La mise en place et l'animation d'une dynamique collective entendent soutenir les acteur·ice·s du secteur en accroissant leurs capacités de représentation et leur visibilité tout en favorisant leur mise en lien et leur renforcement mutuel.

Dans cette nouvelle phase, de nombreuses activités sont prévues dans le cadre de la PDH : animation de groupes de travail entre membres, dialogue avec les pouvoirs publics et des acteur·ice·s privé·e·s, production de documents de plaidoyer, participation à des rencontres institutionnelles, organisation d'événements et de formations.

IOI Plateforme IOI Droits humains



AHJ

Aide humanitaire et journalisme



AHJ accompagne les victimes de guerre et de discriminations, notamment les femmes activistes, journalistes et artistes, en leur proposant des formations professionnelles en journalisme, droits humains, arts et culture, afin de faciliter leur accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi.

Date de création : 2017

Thématique : droits des femmes, droits économiques sociaux et culturels (DESC)

AADH

Alliance des avocats pour les droits de l'Homme



AADH organise un soutien juridique gratuit et confidentiel au profit des associations, des ONG et des institutions nationales et internationales dédiées aux droits de la personne humaine.

Date de création : 2009

Thématique : Droits humains

ACAT FRANCE

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture



ACAT FRANCE assiste les victimes en se constituant partie civile devant les juridictions pénales. ACAT FRANCE concourt à leur protection par toutes actions en faveur du droit d'asile et de la vigilance à l'égard des renvois qui s'avèreraient dangereux.

Date de création : 1974

Thématiques : Torture, peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, peine de mort

ADHEOS

Association d'aide, de défense homosexuelle, pour l'égalité des orientations sexuelles



ADHEOS est une des plus importantes et influentes structures LGBTI en France.

Date de création : 2005

Thématiques : Lutte contre la discrimination des personnes LGBT, lutte contre le sida, les IST, droit des minorités sexuelles

AFCNDH

Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme



AFCNDH a vocation à renforcer les liens et la coopération entre les différentes institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'Homme. AFCNDH vise également à soutenir et développer leur action à l'échelle nationale.

Date de création : 2002

Thématique : Droits humains

AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS HUMAINS

Agir ensemble



Agir ensemble s'engage pour défendre et promouvoir les droits humains et les libertés à travers le monde. Agir Ensemble appuie des projets qui sont élaborés et menés sur le terrain par des associations ou des groupes locaux.

Date de création : 1989

Thématique : Droits humains

ASF - FRANCE

Avocats Sans Frontières France



ASF FRANCE assure la défense de toute personne dont les droits sont menacés et qui ne dispose pas d'un avocat libre et indépendant pour sa défense. ASF FRANCE porte assistance aux avocats et défenseurs des droits humains menacés en raison de leur engagement.

Date de création : 1998

Thématiques : État de droit, accès à la justice

CEDH/ ECHR

Centre Européen des droits de l'Homme



Engagé dans la promotion et la protection des droits humains, le Centre mène des actions de plaidoyer auprès des institutions européennes.

Date de création : 2015

Thématiques : lutte contre les discriminations, droits LGBT, soutien psychosocial

WCADP

Coalition mondiale contre la peine de mort



Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, en soutenant le travail de ses organisations membres et en coordonnant le plaidoyer international.

Date de création : 2002

Thématique : Peine de mort

CCEM

Comité contre l'esclavage moderne



CCEM propose aux victimes un accompagnement juridique, social suivi médical et psychologique ainsi que d'un accompagnement socio-éducatif et administratif. CCEM lutte pour la poursuite et la condamnation des auteurs, interpelle les pouvoirs publics et sensibilise l'opinion publique.

Date de création : 1994

Thématiques : État de droit, accès à la justice

CFDA

Collectif des familles de disparus en Algérie



CFDA défend le droit à la vérité et à la justice des familles, sensibilise l'opinion publique nationale et internationale, lutte contre l'impunité et œuvre pour un État de droit effectif, respectueux des libertés fondamentales en Algérie.

Date de création : 1998

Thématiques : État de droit, justice transitionnelle, impunité

CVDDH

Comité Vietnam pour la défense des droits de l'Homme



CVDDH promeut et protège les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels au Vietnam. En particulier la situation de la liberté d'expression, de la liberté religieuse, des droits des femmes et des minorités. CVDDH documente les cas de violations afin d'informer, d'alerter et de mobiliser la communauté internationale.

Date de création : 1975

Thématiques : Droits humains, État de droit

ECPAT FRANCE

End Child Prostitution, Child Pornography
and Trafficking of Child for Sexual Purposes



ECPAT FRANCE consolide les systèmes de protection de l'enfance afin que chaque enfant puisse vivre dans un monde où son corps n'est pas une marchandise. ECPAT FRANCE met aussi en oeuvre des actions permettant de prévenir la violence à l'encontre des enfants et favoriser le rétablissement et la réinsertion des enfants victimes de violence.

Date de création : 1997

Thématiques : Droit de l'enfant, exploitations

ECPM

Ensemble contre la peine de mort



ECPM agit pour lutter contre la peine capitale par du plaidoyer auprès des pouvoirs publics, le renforcement de la société civile abolitionniste, la création et la diffusion de publications, le soutien aux condamnés à mort. ECPM est à l'origine des Congrès mondiaux contre la peine de mort, qu'elle organise tous les trois ans.

Date de création : 2000

Thématique : Peine de mort

EQUIPOP



EQUIPOP agit pour les droits et la santé des femmes et des filles dans le monde, en combinant mobilisation sociale et politique, ingénierie de projet, assistance technique et construction de partenariats notamment en Afrique de l'Ouest avec les acteurs et actrices locales jusqu'au plus haut niveau des prises de décision à l'international pour lutter contre les inégalités femmes-hommes. Equipop promeut des valeurs féministes et place l'approche genre au cœur de ses interventions.

Date de création : 1993

Thématique : Droits et santé des femmes et des filles

ERIM

Equal Rights & Independent Media



ERIM contribue à l'établissement ou au maintien de sociétés en paix, démocratiques, justes et durables dans lesquelles les individu·e·s jouissent de droits égaux et ont accès à une information plurielle et indépendante. Pour cela, ERIM appuie et renforce la société civile et les médias indépendants afin qu'ils soient plus durables, résilients et mieux à même de défendre le respect des principes démocratiques, des libertés fondamentales et des droits humains.

Date de création : 2004

Thématiques : Liberté d'expression, droits humains, accès à l'information

FIACAT

Fédération internationale des ACAT



La FIACAT regroupe une trentaine d'associations nationales, les ACAT, présentes sur trois continents. La FIACAT aide ses associations membres à se structurer. Elle soutient le processus qui fait des ACAT des acteurs de poids de la société civile, capables de sensibiliser l'opinion publique et d'avoir un impact sur les autorités de leur pays.

Date de création : 1987

Thématiques : Torture, peine de mort

FIDH

Fédération Internationale pour
les Droits Humains



Réseau de 188 organisations de défense des droits humains dans 116 pays. La FIDH agit pour la protection des victimes de violations des droits humains, la prévention de ces violations et la poursuite de leurs auteurs. Elle agit aux niveaux régional, national et international en soutien de ses organisations membres et partenaires.

Date de création : 1922

Thématique : Droits humains

FONDATION RENE CASSIN



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut international des droits de l'Homme œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'homme à travers la recherche et la formation.

Date de création : 1969

Thématiques : Droits de l'Homme, Justice et Contentieux international

FORUM REFUGIES



Forum réfugiés accompagne en France des milliers de demandeurs d'asile et de réfugiés. Elle assure le premier accueil, la gestion de centres d'hébergement, un accompagnement à l'intégration des réfugiés et en centre de rétention administrative, et des soins de santé mentale. En s'engageant en faveur des droits des personnes vulnérables dans certains pays d'origine ou de transit, l'organisation souhaite améliorer, d'un bout à l'autre des routes de l'exil, sa connaissance des contextes locaux et par la même sa compréhension des motifs d'exil ainsi que des parcours de migrations.

Date de création : 1982

Thématiques : Droit d'asile, migration

Justice Makers Bangladesh in France



JMBF is to contribute to the defense, promotion, education, protection and realization of human rights, including civil and political rights without cast, color and faith in Bangladesh.

Date de création : 2023

Thématiques : Etat de droit, accès à la justice, droits civiques et politiques

FEMED

Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées



FEMED soutient les associations de familles de disparus et les défenseurs des droits de l'Homme à travers des missions de plaidoyers ou encore des formations à destination de la société civile. Ainsi, 26 associations du pourtour de la Méditerranée représentant 12 pays composent aujourd'hui la FEMED.

Date de création : 2007

Thématiques : Disparitions forcées, impunité

HUMAN DIGNITY



Human Dignity promeut et défend les droits économiques, sociaux et culturels en Afrique subsaharienne. Parce que la santé, la culture, l'alimentation, le logement, l'eau, l'assainissement, l'éducation sont aussi des droits humains. Human Dignity cherche à autonomiser et à contribuer à transformer la vie des personnes et des communautés.

Date de création : 2014

Thématiques : Droits économiques, sociaux et culturels

LABAP

La balle aux prisonniers



Considérant le sport comme vecteur de changement social au service du développement, l'association a pour objet d'améliorer les conditions de vie des personnes incarcérées et de participer à leur réinsertion principalement par la promotion du sport en prison et par toute autre activité culturelle ou sociale. L'association vise à plaider et à développer des programmes en France et à l'international.

Date de création : 2016

Thématiques : Prison, sport

LES ORCHIDÉES ROUGES



Les Orchidées Rouges œuvrent en France et en Côte d'Ivoire, pour l'éradication des mutilations sexuelles féminines, du mariage forcé, et de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux jeunes filles. Elles les accompagnent dans une démarche interculturelle, dans leur reconstruction globale, jusqu'à leur (ré)insertion sociale et professionnelle.

Date de création : 2017

Thématiques : Excision, mariage forcé, santé

OIAD



Observatoire international des avocats en danger

L'OIAD défend les avocats menacés dans le cadre de l'exercice de leur profession et dénonce les situations attentatoires aux droits de la défense. Ses axes d'action sont de conjuguer alertes, soutien sur le terrain et formation. Ils dénoncent ces situations auprès de l'opinion publique, des autorités et auprès des organisations mondiales, et mettent en place des mécanismes d'aide d'urgence.

Date de création : 2016

Thématique : Droit de la défense

RSF



Reporters Sans Frontières

RSF défend le droit, pour chaque être humain, d'avoir accès à une information libre et fiable. Ils agissent pour la liberté, le pluralisme et l'indépendance du journalisme et défendent celles et ceux qui incarnent ces idéaux. Leur champ d'activité recouvre plusieurs modes d'actions : interventions sur le terrain, plaidoyer, et initiatives pour faire bouger les lignes du droit international.

Date de création : 1985

Thématiques : Liberté de la presse, pluralisme et indépendance du journalisme

ILAAD



La Ligue internationale contre la détention arbitraire (ILAAD) examine les cas de détention arbitraire dans le monde, fournit une assistance juridique gratuite devant le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire et mène des actions de plaidoyer au niveau international afin d'obtenir la libération des victimes de détention arbitraire.

Date de création : 2023

Thématiques : Justice, détentions arbitraires

PRISON INSIDER



Prison Insider est une plateforme de production et de diffusion d'informations sur les prisons dans le monde. Son objectif est d'informer, comparer et témoigner sur les conditions de détention au regard des droits fondamentaux. Prison Insider recense et vérifie les données disponibles ; produit des informations, des connaissances et des savoirs et les rend accessibles au plus grand nombre. L'association mobilise un réseau d'acteurs à travers le monde, avec pour finalité de donner les moyens d'agir.

Date de création : 2015

Thématiques : Prisons, conditions de détention

REF

Réseau Euromed France



Réseau pluri-thématique (éducation et jeunesse, art et culture, migration, économie sociale et solidaire, environnement, égalité entre femmes et hommes, droits de l'Homme, recherche) dont les membres se rassemblent autour de la même volonté d'œuvrer avec l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen pour un espace plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

Date de création : 2005

Thématiques : Droits humains

RHSF

Ressources humaines sans frontières



RHSF prévient les risques d'abus des droits humains, et en particulier de travail des enfants et de travail forcé, tout au long de la chaîne de sous-traitance en Asie, aux Amériques, en Europe et dans le monde avec l'ensemble des parties-prenantes.

Date de création : 2006

Thématique : Droit du travail, lutte contre le travail forcé

SIL

Solidarité internationale LGBTQI



SIL vise à mobiliser la société française et tout particulièrement la communauté LGBTQI pour apporter un soutien à tous ceux et toutes celles qui se battent pour les droits des personnes LGBTQI dans des pays où les LGBT-phobies sont fortes. travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics français au niveau national ou local, ainsi qu'auprès des organisations internationales.

Date de création : 1999

Thématique : Droits des LGBTQI

TERRE DES HOMMES



TDH agit pour que chaque être humain puisse « vivre digne ». De la sensibilisation des populations aux actions concrètes sur le terrain, elle participe, avec la fédération internationale, à l'élaboration et au suivi de projets en France et dans le monde entier. Ils s'engagent avec les enfants et les jeunes dans des actions contre les causes du changement climatique et pour des solutions face à ses conséquences.

Date de création : 1960

Thématiques : Droits de l'enfant, changement climatique

SOS AFRICAINES EN DANGER



C'est une association qui rassemble de jeunes réfugiées d'Afrique de l'Ouest, musulmanes, qui ont fui l'excision et le mariage forcé subi enfants et sont venues à Paris trouver la liberté.

Les "AFRICAINES EN DANGER" sont les petites filles restées au village risquant à tout instant d'être excisées et mariées enfants.

Date de création : 2013

Thématiques : Excision, mariage forcé, santé

TLP

Tournons La Page



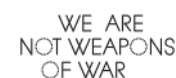
C'est un mouvement réunissant des acteurs des sociétés civiles africaines soutenus par des organisations européennes dont l'objectif est la promotion de l'alternance démocratique en Afrique, en menant des actions pacifiques et non partisans. Le mouvement est aujourd'hui actif dans 14 pays africains grâce à plus de deux-cents organisations de la société civile grâce à plus de 200 organisations de la société civile.

Date de création : 2014

Thématiques : Droits civils, politiques, économiques et sociaux, corruption

WWOW

We are not weapons of war



WWoW lutte contre les violences sexuelles dans les conflits en poursuivant trois objectifs : Faire de l'élimination des violences sexuelles dans les conflits un enjeu public mondial ; Lutter contre l'impunité, première cause de propagation des viols et Redonner un pouvoir d'action aux victimes.

Date de création : 2014

Thématiques : Droits des femmes, lutte contre les VSS, accès à la justice, Etat de droit

L'ACTION DE NOS MEMBRES

36

ONG



PLUS DE

85

PAYS

D'INTERVENTION

SUR

4

CONTINENTS

SUR
4
CONTINENTS



Droits civils et politiques



Torture et traitements
cruels, inhumains ou
dégradants



Droits des personnes
LGBTQIA+



État de droit, lutte
contre la corruption



Droits de l'enfant



Liberté d'expression,
indépendance et
pluralisme du
journalisme



Droits et santé des
femmes et des filles



Peine de mort



Disparitions forcées,
impunité



Droit d'asile, migrations



Prison, conditions de
détention



Droits économiques,
sociaux et culturels



Mutilations sexuelles,
mariage forcé



Droit de la défense,
accès à la justice



Changement climatique



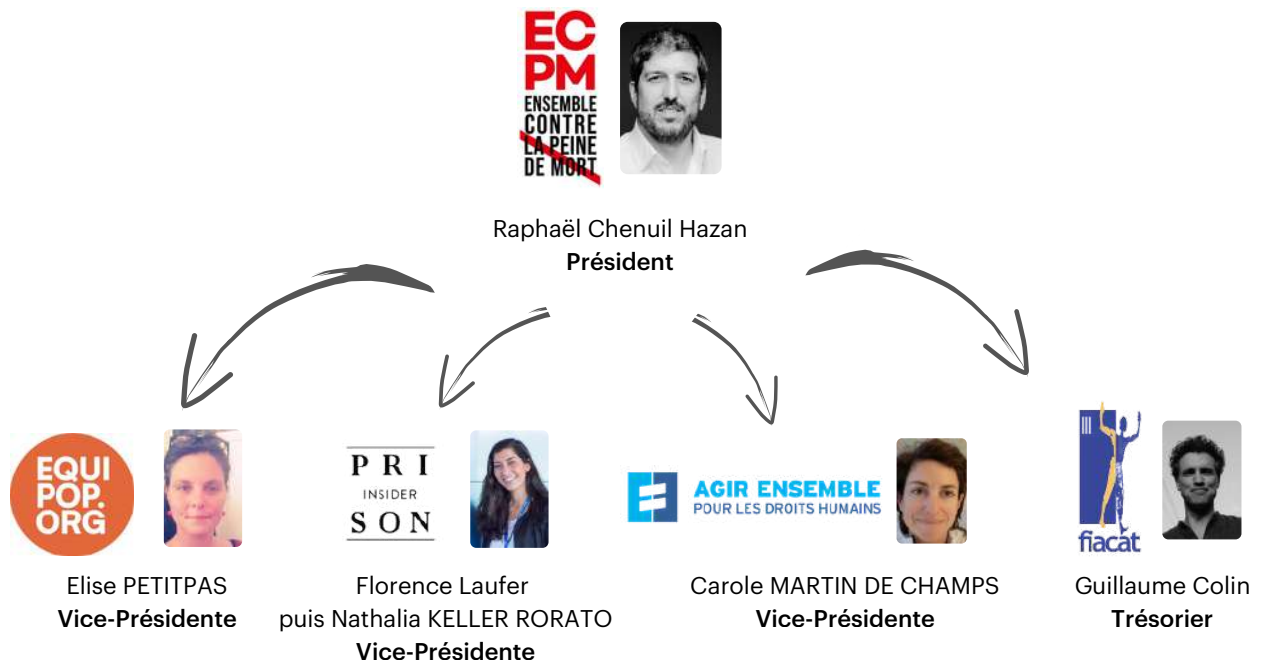
Esclavage moderne

NOTRE GOUVERNANCE

La gouvernance de la PDH se décompose entre le Conseil d'administration (CA) et le Bureau. Les membres de ces instances ont été élu·e·s par l'Assemblée Générale de juin 2024 pour un mandat de 2 ans.

Le CA a élu jusqu'au 28 mai 2026, parmi les représentant·e·s de ses membres, un Bureau composé comme suit :

Composition du Bureau



Composition du CA



UN ESPACE AUTONOME

Le processus d'autonomisation de la PDH s'inscrit dans une démarche progressive et accompagnée. Le passage d'un projet porté à une association indépendante représente un changement structurel majeur, qui nécessite du temps, des ajustements et un renforcement continu des capacités internes.

Dans ce processus, le rôle des instances de la PDH, notamment du bureau, et de l'équipe d'Agir Ensemble dédiée au projet PDH3 est majeur et nous tenons à saluer les engagements sans faille de nos bénévoles et la qualité du partenariat avec l'ONG lyonnaise.

L'année écoulée marque une étape clé dans la consolidation institutionnelle de la PDH, posant les bases d'une organisation autonome, durable et pleinement au service de ses membres.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE FORTE

Initialement composée de 12 organisations, la première phase du projet (entre 2018 et 2021) a permis la mise en place concrète du réseau PDH suite à sa création en septembre 2017.

Elle a démontré la pertinence de créer un espace permanent où les ONG françaises agissant dans le domaine des droits humains à l'international peuvent échanger, renforcer leurs capacités et assurer leurs représentations en France et en Europe.

Depuis sa création, la PDH était portée administrativement et financièrement par l'un de ses membres, Agir Ensemble. Ce portage permettait d'assurer la mise en œuvre des activités de la PDH tout en garantissant un cadre administratif et financier sécurisé, nécessaire à sa phase de lancement et de structuration.

En 2024, un tournant majeur a été amorcé : la troisième phase du projet a pour but l'autonomisation de la PDH. Cette évolution est à la hauteur de l'importance des ambitions et enjeux du secteur des Droits Humains : disposer d'une organisation représentative pleinement indépendante, capable de définir et mettre en œuvre ses orientations stratégiques, ses projets et sa gouvernance.

Si le financement AFD, pour des raisons d'éligibilité, est encore porté par Agir Ensemble, la PDH est aujourd'hui constituée en association à part entière, disposant de sa propre personnalité juridique, ses propres ressources et moyens opérationnels et financiers.

L'autonomisation de la PDH s'est également traduite par la constitution d'une équipe salariée, dédiée exclusivement au fonctionnement et au développement de l'association.

L'équipe de la PDH est actuellement composée de :

- Charlotte, Déléguée Générale, en charge de la représentation, du plaidoyer et de l'animation du réseau à la PDH.
- Mathilde, Chargée de programmes et de suivi administratif et financier, en charge du suivi administratif et financier des différentes sources de financement, de l'association et de l'animation du réseau.

L'équipe joue un rôle central dans la représentation des membres de la PDH, dans l'animation du réseau et la structuration administrative et financière de l'association.

UNE AMBITION ET DES ENJEUX POUR LE SECTEUR

Cette dynamique d'autonomisation résonne d'autant plus fortement avec les enjeux du secteur **des crises cumulatives destructrices** et ce à toutes les échelles (française, européenne et internationale). Les attaques politiques contre certaines thématiques, les menaces sur les défenseur.e.s des droits, la restriction des espaces civiques et l'avènement des régimes autoritaires et des mouvements anti-droits, la crise du système multilatéral (onusien notamment) de protection des droits humains et de pacification ... tout ce contexte s'ajoute aux coupes budgétaires brutales et ont un effet cumulatif particulièrement dévastateur pour le secteur.

Cela a pour effet une menace de disparition de certaines organisations mais aussi une mise en concurrence (thématique, économique...) ou un risque de désolidarisation et de fragmentation fort à un moment où c'est **le collectif, la coopération et l'union** qui permettraient de résister un peu mieux à ces crises. La diversité des membres et la pression à laquelle ils sont soumis sont des facteurs de risques supplémentaires.

Cette fragmentation est particulièrement nuisible au secteur des droits humains puisque le système de protection qui y est lié repose sur le principe d'indivisibilité et d'universalité de ces droits. C'est ce principe qui doit être au cœur de l'ambition de la PDH, permettant à chaque membre de se retrouver en complémentarité, en renforcement mutuel et permettre de créer des coopérations.

LA PDH, ASSOCIATION AUTONOME DOTÉE D'UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE

Une équipe et des ressources humains propres

Si le financement AFD, pour des raisons d'éligibilité, est encore porté par Agir Ensemble, la PDH est aujourd'hui constituée en association à part entière, disposant de sa propre personnalité juridique, ses propres ressources et moyens opérationnels et financiers. L'autonomisation de la PDH s'est également traduite par la constitution d'une équipe salariée, dédiée exclusivement au fonctionnement et au développement de l'association.

L'équipe de la PDH est actuellement composée de :

- **Charlotte**, Déléguée Générale, en charge de la représentation, du plaidoyer et de l'animation du réseau à la PDH.
- **Mathilde**, Chargée de programmes et de suivi administratif et financier, en charge du suivi administratif et financier des différentes sources de financement, de l'association et de l'animation du réseau.

Elle s'appuie sur une équipe bénévole particulièrement active et précieuse de la gouvernance.

Les instances de gouvernance se sont régulièrement réunies au cours de l'année : 8 réunions du Bureau et 4 du Conseil d'administration montrant le dynamisme et l'importance des bénévoles dans la vie de la PDH, autant sur les dimensions de pilotage opérationnel que stratégique.

L'équipe s'est aussi appuyée sur les ressources de ses membres, démontrant ainsi la force de ce collectif et l'implication de chacun.e. Cette implication fait d'ailleurs l'objet d'une valorisation quantitative et comptable.

Une gestion administrative et financière rigoureuse

Sur le plan administratif et financier, la PDH a franchi des étapes importantes vers l'autonomie :

- Sur le plan financier des outils de suivi et de gestion de l'association ont été mis en place dont un en lien avec Agir Ensemble pour assurer le suivi financier du projet PDH3, un cabinet d'expert comptable a été nommé pour suivre la paie et la comptabilité, un commissaire aux comptes (CAC) a été désigné par l'AG. Cette désignation volontaire de la part de l'association (pas d'obligation légale) permet de préparer et sécuriser à l'avenir le dépôt de nouveaux projets par la PDH auprès de financeurs qui l'exigent. Elle permet en outre de garantir également la conformité et la transparence des comptes.
- En complément, un outil de suivi d'activité a été mis en place avec Agir Ensemble pour faciliter le reporting du projet PDH3 et plus largement, des outils de pilotage et de suivi ont été mis en place en interne pour suivre l'activité de l'association.
- Des procédures internes (financières, administratives, organisationnelles) ont été formalisées en lien avec le trésorier de l'association et validées par le CAC. Ces procédures permettent d'assurer un suivi, une transmission et une intégration facilitées pour les nouvelles ressources humaines (salarisées ou bénévoles) qui intégreraient l'association et contribuent à garantir la transparence du fonctionnement associatif.

Un partenaire de l'autonomisation : le rôle incontournable d'Agir Ensemble

Agir Ensemble pour les Droits Humains a porté le projet depuis la phase 1, notamment parce qu'elle disposait d'une culture partenariale forte, d'une expertise préexistante dans l'accompagnement structurel et financier de projets d'autres OSC et que la PDH ne disposait pas de la structure suffisante pour solliciter des financements de l'AFD et recruter du personnel. Le temps de l'organisation administrative, financière et juridique était nécessaire.

Cette incubation a permis au collectif de se structurer, se développer, se faire (re)connaître.

Il s'agit donc de **réussir l'indépendance** de la PDH dans les meilleures conditions possibles, à la fois pour chaque association, pour la qualité de leur partenariat et pour permettre de créer un véritable sentiment d'appartenance à un collectif indépendant et représentant les intérêts de l'ensemble de ses membres.

C'est depuis l'engagement dans la phase 3 un dialogue quasi quotidien et de grande qualité qui s'est instauré entre les équipes des deux organisations, traduire dans la signature d'une convention de partenariat, d'outils partagés, de réunions régulières.

Collecter les préoccupations du secteur des droits humains

La structuration de la PDH repose également sur une démarche continue de co-construction des plans d'action et des méthodes de travail, élaborés à partir des préoccupations, attentes et besoins exprimés par les membres du collectif. Cette attention portée au recensement des besoins et au suivi individualisé constitue un axe central de notre fonctionnement.

Elle permet non seulement à l'équipe d'adapter les actions de la PDH aux réalités de terrain, mais aussi de favoriser une véritable appropriation du collectif par l'ensemble de ses membres. En créant des espaces d'écoute et d'échange réguliers, l'équipe de la PDH veille à renforcer l'implication de chacun·e et à soutenir une dynamique collective fondée sur la participation, la confiance et la coopération.

La facilitation de l'interconnaissance entre les membres constitue également un enjeu majeur du travail d'animation du réseau. Dans cette perspective, une newsletter mensuelle interne a été relancée et est diffusée à l'ensemble des membres. 10 newsletters ont été partagées en 2025. Cet outil permet de partager :

- l'agenda des rencontres et temps collectifs à venir ;
- les activités et actions réalisées par la PDH au cours du mois ;
- les actualités et initiatives portées par les membres ;
- ainsi que les principales informations et évolutions du secteur.

Cette circulation régulière de l'information contribue à renforcer les liens entre les membres, à valoriser les initiatives du réseau et à maintenir une dynamique collective active tout au long de l'année.

2025 en quelques chiffres:

25 consultations bilatérales menées avec les membres afin d'identifier des besoins spécifiques, accompagner certaines démarches et soutenir le développement de projets ;

12 consultations collectives organisées pour favoriser les échanges d'expériences, la mutualisation des ressources et la définition d'orientations communes ;

22 rencontres individuelles réalisées dans le cadre de la campagne d'écoute et de recueil des besoins auprès des membres, permettant de mieux comprendre les enjeux rencontrés sur le terrain et d'adapter les priorités de la PDH.

LA PDH INFLUENCE LES ACTEUR·ICE·S DE LA SI

UN PLAIDOYER RENFORCE DANS UN CONTEXTE DÉGRADÉ

Le processus d'autonomisation de la PDH s'inscrit dans un contexte politique et géopolitique particulièrement tendu qui se traduit par un effet cumulatif particulièrement préoccupant pour les organisations de défense des droits humains.

Ces dernières font face à 3 formes de recul combinés :

- un **recul capacitaire**, lié aux coupes budgétaires drastiques et mondiales et au refus de visa qui limitent leur présence et leur capacité d'action dans les enceintes internationales. À cet égard, le rapport de l'agence européenne FRA souligne que les cycles de financement trop courts créent une charge administrative significative et contraignent les OSC à des projets à court terme difficilement compatibles avec un impact durable
- un **recul politique**, marqué par une délégitimation croissante et un accès restreint aux décideurs et décideuses politiques. Selon un rapport de FRA, les OSC rapportent des campagnes médiatiques négatives (60 % en font l'expérience « souvent » ou « parfois »), des coupures de financement à motivation politique (39 %) et des contrôles administratifs excessifs (36 %). Dans certains États membres de l'Union européenne, des discours officiels assimilent les OSC à des « agents étrangers » ou les présentent comme des menaces pour la souveraineté nationale, ce qui nuit à leur réputation et entraîne une diminution des dons privés
- un **recul normatif**, résultant de l'affaiblissement du droit international lui-même, qui réduit la portée de leur plaidoyer.

Ce recul se manifeste notamment par l'adoption ou le maintien de législations susceptibles de restreindre indûment les libertés d'association, de réunion pacifique et d'expression, justifiées par des objectifs de sécurité, d'ordre public ou d'efficacité administrative.

Le **paradoxe** est particulièrement frappant : au moment même où le droit international est le plus attaqué et remis en cause, et où les violations les plus nombreuses, les ONG de droits humains disposent de moins en moins de leviers pour agir efficacement. La réduction de leur capacité d'action, combinée à l'érosion des normes et des espaces multilatéraux, remet en cause les fondements mêmes de leur rôle. Dans ce contexte, leur capacité à s'adapter en s'appuyant sur un écosystème partenarial consolidé et mobilisé, et à continuer de peser sur les dynamiques internationales apparaît plus cruciale que jamais.

Face à ces dynamiques conservatrices et restrictives, la capacité des organisations de défense des droits humains à faire entendre leur voix individuellement s'en trouve affaiblie. Dans ce contexte, **la PDH joue un rôle clé** en permettant à ses membres de porter une voix collective, structurée et audible, renforçant ainsi leur capacité d'influence auprès des décideurs publics et des partenaires institutionnels.

L'année 2025 a ainsi fait du plaidoyer un enjeu central de l'action de la PDH, à la fois comme outil de protection de l'espace civique et comme levier de reconnaissance du rôle indispensable des défenseur·es des droits humains.

LA PDH INFLUENCE LES ACTEUR·ICE·S DE LA SI

UN PLAIDOYER FONDE SUR LA FORCE DU COLLECTIF

Le plaidoyer de la PDH repose sur une dynamique collective, construite **avec et par** les organisations membres. Cette démarche participe à la valorisation de l'expertise des membres de la PDH et à la légitimation de leurs revendications dans les espaces de dialogue institutionnel dans lesquels la PDH est présente.

Plusieurs commissions ou groupes de travail, notamment autour des actualités et enjeux des membres eu/t du plaidoyer (5) ont été organisés en 2025 regroupant au total 29 personnes.

Ces espaces ont permis de créer un **positionnement collectif** de la PDH, de renforcer la visibilité et la cohérence des prises de position de la PDH avec celle de ses membres, d'affirmer la PDH comme un véritable espace de concertation et de construction collective entre membres aux positions, thématiques et enjeux différents.

Nous tenons à saluer la mobilisation forte et constante des membres et la richesse de leurs ressources et leurs soutiens, parfois dans des délais et conditions particulièrement contraints.

Grâce à cette mobilisation, au cours de cette année, la PDH a ainsi produit et contribué à plusieurs supports de plaidoyer, visant à documenter la situation des organisations de défense des droits humains et à formuler des recommandations auprès des institutions nationales et internationales.

Toutes ses actions menées par la PDH ont trouvé un écho dans le partenariat de qualité qui a pu être construit avec les différents services du MEAE, notamment ceux en charge du dialogue avec la société civile, d'appui à la démocratie, des droits de l'Homme à la direction des Nations Unies, les services de l'ambassadrice.

Ce partenariat a également dépassé la simple relation de financement avec l'AFD, véritable allié dans la construction de projets ou le plaidoyer, notamment concernant les menaces budgétaires.

LES PLAIDOYERS COLLECTIFS

Les productions plaidoyer de la PDH en 2025

- un rapport sur la situation des organisations de la société civile de défense des droits humains, afin de mesurer **l'impact des coupes budgétaires** de l'USAID et de la première forte baisse de l'APD française. Ce rapport du premier trimestre 2025 a été présenté et diffusé auprès des institutions françaises (MEAE, AFD), de Coordination Sud et largement à la conférence en marge de l'AG de la PDH. Il n'a été qu'une première étape dans une mobilisation qui se poursuit encore plus d'un an après sur la dégradation des soutiens et de la situation des ONG de Droits humains.

- une note visant à rappeler l'importance de maintenir **l'éligibilité de l'aide au développement** pour les activités de droits humains - à destination du CAD de l'OCDE, qui avait diffusé des "guidelines" en vue d'harmoniser les déclarations des Etats membres, excluant une partie des activités des membres de la PDH.

Face à l'importance de l'impact de ce document, la PDH et ses membres se sont fortement mobilisés et ce plaidoyer a été diffusé auprès des institutions françaises (de l'Élysée à l'AFD, de l'ambassadrice au CNDSI et au CESE) et européennes (Union Européenne, COHOM) mais aussi relayé et co-signé par les membres de la coalition mondiale contre la peine de mort et endossé par le réseau européen HRDN et cité par Eurodad.

- une contribution collective au bilan intermédiaire de l'**Examen Périodique Universel (EPU)** de la France, dans le cadre de la consultation lancée par l'ambassadrice et les services du MEAE (NUOI H et service de l'ambassadrice),
- une contribution collective au nouveau **Plan National d'Action Femmes, Paix et Sécurité (PNA FPS)**, dans le cadre de la consultation lancée par le MEAE (NUOI H)
- une note de plaidoyer sur **les visas**, suite aux retours de nombreux membres sur la dégradation des conditions d'attribution de visas pour leurs partenaires et défenseur.e.s. Cette contribution a été réalisée avec les membres du projet Défenseur.e.s et diffusée largement. Elle a donné lieu à une note interne d'alerte de la part du MEAE (DCTCIV).

LA REPRESENTATION INSTITUTIONNELLE

Les chiffres 2025

- 22 rencontres organisées par ou avec des représentant·e·s des pouvoirs publics et des institutions nationales
- 5 rapports et notes de plaidoyer soumis dans le cadre des activités de représentation et de défense des droits humains.

En dehors de ces actions de plaidoyer "actif", la PDH a également été présente ou représentée dans de nombreux espaces dans lesquels elle peut porter la voix des ONG de droits humains, leurs enjeux mais aussi contribuer à une (re)connaissance du secteur.

Cette stratégie de représentation institutionnelle s'est structurée autour de deux niveaux de dialogue complémentaire :

- Le premier niveau concerne la **création et la consolidation de cadres de dialogue** entre la PDH et différentes institutions publiques et politiques. Ces espaces de dialogue permettent à la PDH de porter les préoccupations et recommandations du collectif auprès des décideur·euse·s publics.
- Le second niveau repose sur la **régularité de ces échanges institutionnels**. La PDH veille à inscrire ses interventions dans le calendrier des principales échéances politiques et des débats stratégiques liés aux droits humains, afin de garantir la pertinence de ses contributions et de renforcer l'impact de son plaidoyer.

Ainsi, la PDH a été présente lors de plusieurs rencontres collectives organisées par Coordinations Sud notamment avec l'Élysée, pour deux rencontres avec le cabinet du Président de la République afin d'alerter sur l'impact des choix budgétaires et préparer les échéances de l'année 2025; ou encore le cabinet du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangère et de la Ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger, dans le même contexte.

La PDH est par ailleurs membre du Conseil National pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI), représentée par son administratrice Anne LUTUN d'Avocats Sans Frontières France. L'année 2025 était l'occasion des 10 ans de cette instance majeure de dialogue entre tous les acteurs internationaux.

Dans le secteur des droits humains la PDH est partenaire de l'**Initiative Marianne**, a permis la mise en relation d'une grande partie de la promotion 2025 avec des membres pouvant intéresser les lauréat·e·s et a participé aux nombreux groupes de travail mobilisés pour le projet de la Maison des Droits de l'Homme afin de créer un espace qui permettrait d'être un centre de ressources et d'orientation sur les droits humains, permettant à chacun·e d'être orienté·e vers le bon interlocuteur français selon ses besoins. Cet espace permettrait de créer le lien entre tous ces acteurs et les Défenseur·e·s accueilli·e·s en France.

Enfin, la PDH est sollicitée régulièrement pour des **interventions ou des participations** comme par exemple le jury de la citoyenneté d'honneur de la ville de Lyon, distinction décernée chaque année à des défenseurs et défenseuses des droits humains, ou encore une intervention lors de la première édition de la Fabrique de la Diplomatie dans une table ronde sur "les droits humains inventions de l'occident", à l'invitation de la CNCDH et aux côtés de l'AFD et de l'ambassadrice des droits de l'Homme à Genève.

LA PDH INFLUENCE LES ACTEUR·ICE·S DE LA SI

LA PDH RENFORCE SA COLLABORATION AVEC LES AUTRES SECTEURS DE LA SI

Le plaidoyer de la PDH vise également à renforcer les synergies avec les organisations du secteur du développement et de l'humanitaire. Dans un contexte où les priorités sécuritaires et géopolitiques tendent à reléguer les droits humains au second plan, la PDH s'attache à rappeler le caractère **indissociable** des enjeux de développement, d'action humanitaire et de respect des droits humains. Ils permettent de stabiliser, pacifier, protéger et créer les conditions d'un ancrage durable des actions de développement et de prévenir les conflits.

Ainsi, la PDH a adhéré à **Coordination Sud** - adhésion validée par l'AG de ce dernier en juin 2025, devenant le 7^e collectif et le premier sur la thématique des droits humains. La PDH devient ainsi membre permanent du **CA de CSud** ce qui lui permet de porter la voix spécifique des organisations de défense des droits humains. 2 nouveaux membres de la PDH ont ainsi adhéré à CSud dans cette dynamique.

La PDH est par ailleurs présente et représentée dans de **nombreux espaces** de CSud: Genre, Migration, Europe, APD et SI, financements.

Cette implication forte de la part de l'équipe et des membres incarne la volonté de porter les enjeux des DH dans **tous les espaces de la solidarité internationale** et créer des ponts entre les organisations et les secteurs, particulièrement dans un contexte de menaces fortes sur l'ensemble du secteur.

Cette dynamique partenariale se traduit également par des échanges continus, des participations à des espaces de concertation ainsi qu'une présence active dans différents réseaux et instances du secteur.

En 2025, la PDH est notamment intervenue auprès du **Groupe URD** (Urgence Réhabilitation Développement), rejoint le projet **Mesure de Sauvegarde des Libertés Associatives (MSLA)**, engage des démarches de rapprochement avec de nombreux acteurs des solidarités, nationales et internationale. Ces différents espaces permettent à la PDH de contribuer aux réflexions collectives du secteur, de partager son expertise et de renforcer les synergies avec d'autres organisations engagées sur des enjeux communs.

Cette participation active à la vie du secteur permet à la PDH de renforcer sa visibilité, de nourrir ses pratiques à travers le partage d'expériences et de contribuer aux réflexions collectives sur les enjeux actuels de la solidarité internationale et des droits humains. Elle favorise également le développement de **nouvelles coopérations** et l'identification d'opportunités de travail commun.

En chiffres

- 12 rencontres organisées avec des acteur·ice·s associatifs du secteur de la solidarité internationale et du développement
- 44 événements extérieurs auxquels la PDH a pris part, parmi lesquels des études, colloques, séminaires, cliniques juridiques, groupes de travail et temps d'échanges professionnels

ANIMATION ET VIE DU RÉSEAU

L'ARRIVÉE DE 7 MEMBRES

L'année 2025 a également marqué l'arrivée de sept nouveaux membres au sein de la PDH, chacun apportant au collectif son expertise, une nouvelle dynamique et un partage d'expériences particulièrement précieux. Cette arrivée montre la pertinence d'un collectif comme la PDH dans une période de plus en plus dégradée et trouble pour les acteur·rices des droits humains.

- **Aide Humanitaire et Journalisme (AHJ)** accompagne les victimes de guerre et de discriminations, notamment les femmes activistes, journalistes et artistes, en leur proposant des formations professionnelles en journalisme, droits humains, arts et culture, afin de faciliter leur accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi. L'ONG créée en 2017 mène des actions en France, Irak, Yémen, Egypte, Syrie, Liban, Tunisie, Afghanistan, Ukraine, Palestine, Jordanie, Sénégal, RDC et au Soudan.
- **Centre européen des Droits de l'Homme (CEDH)** : basé à Strasbourg, l'association est tournée vers l'Europe et permet un point d'ancrage de la PDH auprès des institutions européennes. CEDH est engagé dans la promotion et la protection des droits humains et mène des actions de plaidoyer auprès des institutions européennes. Il agit également sur les espaces numériques pour la défense des droits, la lutte contre la haine et produit des ressources éducatives. L'association, créée en 2015, développe également des actions psychosociales en direction des jeunes, des personnes LGBTQIA+ et propose un accueil de jour pour les personnes migrant·e·s.
- **Fondation René Cassin - Institut International des droits de l'Homme** : La Fondation René Cassin œuvre, depuis 1969, pour la promotion et la défense des droits de l'Homme, en France et à l'étranger, en toute indépendance et dans un esprit scientifique désintéressé. Fondation apolitique, créée par René Cassin et reconnue d'utilité publique en 2015, met en œuvre sa mission par le biais de l'enseignement, de la recherche et de la sensibilisation, depuis son siège à Strasbourg, capitale européenne des droits de l'Homme.
- **International League Against Arbitrary Detention (ILAAD)** : créé en 2023 et regroupant de jeunes avocat·es, la mission de ILAAD est de prévenir et faire cesser les détentions arbitraires, et que chacun puisse jouir librement de ses droits fondamentaux, conformément aux instruments internationaux de protection des droits humains. Les objectifs de ILAAD sont de protéger et promouvoir des droits et libertés fondamentales à travers la lutte contre les détentions arbitraire par le biais d'action en justice devant des instances juridictionnelles et quasi-juridictionnelles au niveau international et national, et par la recherche systématique et impartiale sur la détention arbitraire.
- **Justice makers Bangladesh in France (JMBF)** . Créé aussi en 2023, JMBF sont de défendre, contre toutes les formes de discrimination et d'impunité, les communautés ethniques-autochtones, religieuses, sociales et sexuelles, ainsi que les minorités, les victimes de torture, d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées et de violences organisées, y compris les femmes et les enfants, en aidant les personnes à travers tout le Bangladesh qui disposent de peu ou pas de ressources en matière de droits humains.

ANIMATION ET VIE DU RÉSEAU

- **Ressources humaines sans frontières (RHSF)** : La mission de RHSF est la prévention du travail forcé et du travail des enfants dans les chaînes d'activité mondiales. Leur champ d'action s'étend sur l'ensemble des chaînes d'activité mondiales, depuis les donneurs d'ordre en France jusqu'aux travailleur·se-s employé·e-s dans des unités de production dans différents territoires du monde, en passant par les villages où iels sont recruté·e-s par des intermédiaires. L'ONG, créée en 2005, détient une expertise très précieuse en partenariat de travail avec les entreprises privées.
- **We Are NOT Weapons of War** : Créée en 2014 par Céline Bardet, juriste et enquêtrice criminelle internationale, spécialiste des crimes de guerre, We Are NOT Weapons Of War lutte contre les violences sexuelles dans les conflits en poursuivant trois objectifs : Faire de l'élimination des violences sexuelles dans les conflits un enjeu public mondial, lutter contre l'impunité et redonner un pouvoir d'action aux victimes.

DES ESPACES DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE RÉGULIERS ENTRE MEMBRES

La PDH a donc relancé et renforcé l'animation de temps de rencontre réguliers entre ses membres, favorisant à la fois la circulation de l'information, la mutualisation des pratiques et la création de synergies.

Ces espaces prennent plusieurs formes complémentaires :

- les **commissions ou groupes de travail** qui constituent à la fois des espaces de coordination stratégique et de partage d'analyses,
- des temps de **formation**, en lien avec les besoins identifiés par les membres,
- et des temps plus **informels**, favorisant l'interconnaissance et la dynamique de réseau.

L'année 2025 a également été marquée par le lancement d'un nouveau format :
le **Club Actu PDH**.

5 Clubs se sont tenus en 2025, réunissant 38 personnes. Organisé sur une base mensuelle, ce rendez-vous vise à :

- faire un tour de table des dernières actualités marquantes des membres
- tenir les membres informés des actualités les plus sensibles et urgentes concernant la PDH,
- partager les derniers appels à projets DH
- et renforcer la réactivité collective du réseau face aux évolutions politiques, institutionnelles et géopolitiques.

Ce nouvel espace répond à un besoin identifié par les membres de disposer d'un espace de **partage de leurs enjeux** et d'une **information régulière**, leur permettant d'adapter leurs stratégies et de renforcer leur capacité d'anticipation.

“PROTÉGER LES DROITS HUMAINS QUAND L'ÉTAT DE DROIT VACILLE : COMPRENDRE, AGIR, RÉSISTER”

L'AG 2025 était un temps fort dans cette année. L'activité de la PDH en 2024 était particulièrement réduite étant donné l'absence de ressources humaines, la clôture du projet PDH2 en juin et la rédaction du projet PDH3 et du processus d'autonomisation et de recrutement tout le long du second semestre par les membres du bureau de la PDH, soutenus et accompagnés précieusement par l'équipe d'Agir Ensemble.

La partie statutaire, qui a adopté les rapports d'activités, financiers a été l'instance d'échanges sur les enjeux et l'avenir de la PDH. Elle a permis de présenter les projets des membres dont la PDH est membre et notamment le projet Archipel, dont la deuxième phase a débuté en 2024 et le projet Défenseur.e.s (voir partie ci-dessous).

Mais l'AG s'est surtout voulue un temps de **partage et de cohésion entre les membres venus nombreux** (près de 25 participants) pour faciliter l'interconnaissance et faire remonter les attentes des membres vis-à-vis de la PDH. Cela s'est organisé autour de 2 grands moments de construction : l'un sur les **services de la PDH** (en fonction des besoins des membres) et le second sur **les enjeux politiques** et les réponses des membres et de la PDH.

Trois grands enjeux ont été travaillés: comment protéger les personnes et nos organisations - autour du témoignage de Tournons la Page ? Comment résister face aux attaques (notamment politiques) et au backlash sur les droits - avec l'apport d'Equipop ? Comment faire face aux restrictions budgétaires et les enjeux financiers et humains pour nos organisations - à partir des actions d'Erim ?



Dans la suite de son AG, la PDH a organisé une **conférence "Protéger les droits humains quand l'État de droit vacille : comprendre, agir, résister"**, modérée par Laurent DUARTE, s'est ouverte par les mots de Raphaël CHENUIL-HAZAN, notre président.

Deux grands témoignages complémentaires, ont permis de poser les constats de l'ampleur de la restriction de l'espace civique puis de proposer des actions et mesures de sauvegarde des libertés associatives. Ainsi, après un temps de précisions et de définitions, **Fiona Houdin** de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a dressé de nombreux constats issus de l'avis que la Commission vient de rendre sur le sujet de la restriction de l'espace civique. **Frédérique Pfrunder**, en présentant l'étude qu'elle a réalisée pour le Mouvement associatif a complété ces constats par 9 pistes d'actions permettant au secteur associatif de se protéger et résister à ces attaques.

Enfin, deux acteurs de la société civile ont permis de témoigner sur leurs actions et leurs ressources en temps de crise. Merci à **Marthe Coulibaly**, coordinatrice de la Coalition Ivoirienne des Défenseurs des Droits Humains (CIDDDH - vidéo) et **Antoine Bernard**, directeur plaidoyer de Reporters sans frontières (RSF).

Ces interventions ont ensuite été complétées par le regard de nos partenaires par la voix de **Jérôme Fauré**, directeur général de Coordination SUD, et **Karine Meaux** de la Fondation de France et de défenseurs lauréats de l'Initiative Marianne. Tous ces enjeux et témoignages ont ensuite ouvert les échanges et questionnements dans l'assemblée.

“La PDH sera au RDV”. C’est par ces mots que Raphaël CHENUIL-HAZAN a conclu ces échanges et cette belle journée.

Projet Défenseur·eures

phases 1 & 2

CLÔTURE DE LA PHASE 1

De 2021 à 2025, la Plateforme Droits de l'Homme (PDH) a participé à un consortium composé de cinq partenaires : Agir Ensemble pour les droits humains, la FIDH, la FIACAT, l'AFCNDH et TLP, dans le cadre du projet « Défenseur·e-s : Initiative pour les défenseur·es des droits humains dans le monde ».

Ce projet avait pour objectif de contribuer à la création d'un environnement plus sûr et favorable aux défenseur·e-s des droits humains (DDH) à travers trois axes d'intervention principaux :

- Amélioration du cadre juridique et institutionnel

Le projet visait à mobiliser les autorités nationales et internationales afin qu'elles reconnaissent, protègent et soutiennent activement les défenseur·e-s des droits humains. Il a également permis de favoriser des espaces de dialogue entre les défenseur·e-s et les institutions concernées.

- Renforcement des réseaux de défenseur·e-s

Le consortium a œuvré au renforcement des coalitions de DDH, notamment à travers des formations en sécurité physique et numérique. Une attention particulière a été portée aux acteur·rice·s travaillant sur des thématiques sensibles et souvent isolé·e·s, telles que les droits des femmes, l'environnement, les droits LGBTQI+, la lutte contre la corruption et la gouvernance démocratique.

- Mobilisation de la solidarité internationale

Le projet a contribué à sensibiliser les acteur·rice·s de la coopération internationale et du développement à la protection des DDH. Il a également encouragé les synergies entre organisations de droits humains et organisations de solidarité internationale afin de renforcer les mécanismes de protection existants.

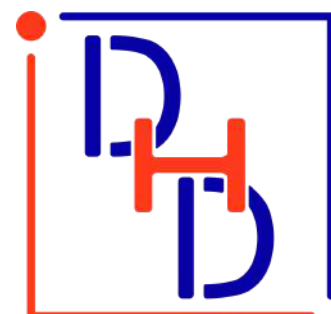
La phase 1 du projet a permis d'atteindre des résultats significatifs :

- 1 330 défenseur·e-s des droits humains soutenu·e-s, dont 530 femmes défenseures ;
- 317 DDH formé·e-s aux droits humains, à la documentation des violations et aux techniques de plaidoyer ;
- 57 diplomates français sensibilisés et formés à la protection des DDH ;
- Réalisation d'une étude sur les bonnes pratiques diplomatiques en Côte d'Ivoire, à Madagascar et au Togo.

Dans le cadre de sa contribution au projet, la PDH a notamment travaillé sur l'appropriation des enjeux liés à la protection des DDH par les organisations de la société civile (OSC) françaises.

RESULTATS PDH

- 8 OSC sur les 10 ciblées ont intégré la protection des DDH dans leurs projets, stratégies et/ou pratiques organisationnelles ;
- 37 personnes issues de 13 ONG membres de la PDH ont été formées à travers deux sessions principales ;
- 2 ateliers d'échanges d'expériences ont été organisés, réunissant 16 participant·e·s, dont 8 organisations de développement et 8 organisations de défense des droits humains.



Projet Défenseur·eures

phases 1 & 2

DÉMARRAGE DE LA PHASE 2

Pour cette deuxième phase, le projet est piloté par Agir Ensemble pour les droits humains (AEDH), en partenariat avec l'AFCNDH, la FIACAT, Tournons La Page et la PDH.

La phase 2 du projet, lancée en juillet 2025, accompagne des organisations et des défenseur·euse·s des droits humains au Bénin, en Colombie, en Côte d'Ivoire, en France, à Madagascar, au Mexique, en République du Congo et au Togo. Cette nouvelle phase vise à renforcer leur visibilité, leur capacité d'action et leur impact à travers une approche collective et préventive de la protection. La phase 2 s'articule autour de **trois objectifs principaux** :

- **Ancrer une protection préventive**

Le projet vise à anticiper les risques encourus par les défenseur·euse·s des droits humains en renforçant leurs capacités de sécurité physique et numérique avant les situations d'urgence.

- **Renforcer les dynamiques collectives de protection**

L'initiative cherche à améliorer la coordination entre les acteur·rice·s concerné·e·s, à favoriser le partage de méthodes et de pratiques, ainsi qu'à renforcer la prise en compte des besoins des DDH par les institutions publiques.

- **Structurer et consolider les réseaux**

Le projet soutient la mise en réseau, l'entraide et la coopération entre organisations et défenseur·euse·s afin de réduire leur isolement et de garantir des mécanismes de protection durables.

Dans le cadre de cette deuxième phase, la PDH met en œuvre plusieurs activités visant à **renforcer les échanges institutionnels et la sensibilisation** des acteurs associatifs français :

- Structurer un dialogue annuel entre les institutions publiques et les organisations de la société civile (OSC) autour des enjeux liés à la protection des défenseur·euse·s des droits humains.
- Renforcer la sensibilisation et les capacités des acteurs de la solidarité internationale et du développement sur les enjeux de protection des DDH.



LES COMPTES 2025

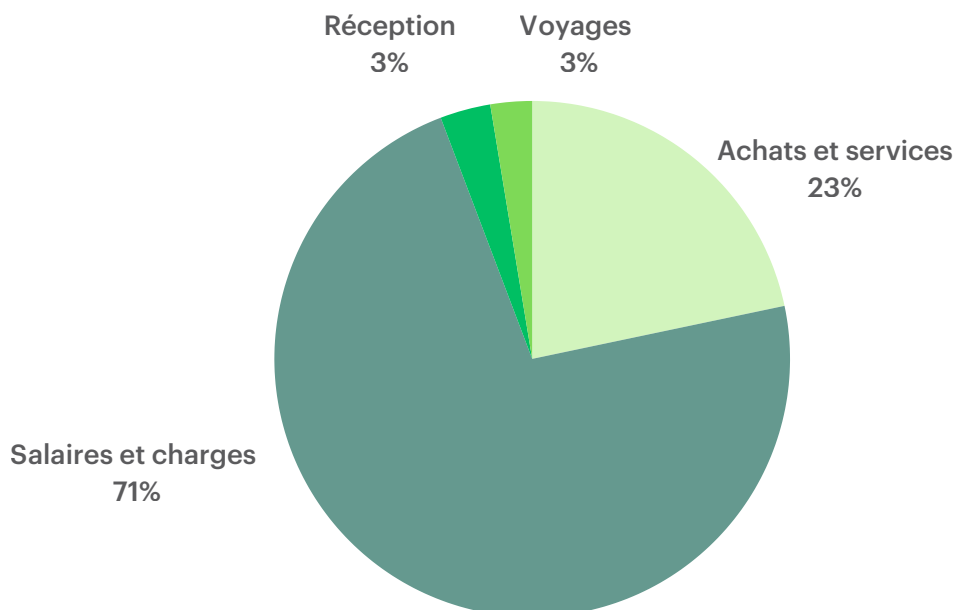
Résultat net comptable 2025 :
9 746 euros

Valorisation du travail des membres : 17 430€

Valorisation de mise à disposition de bureaux/salles de réunions : 3 070€

DÉPENSES

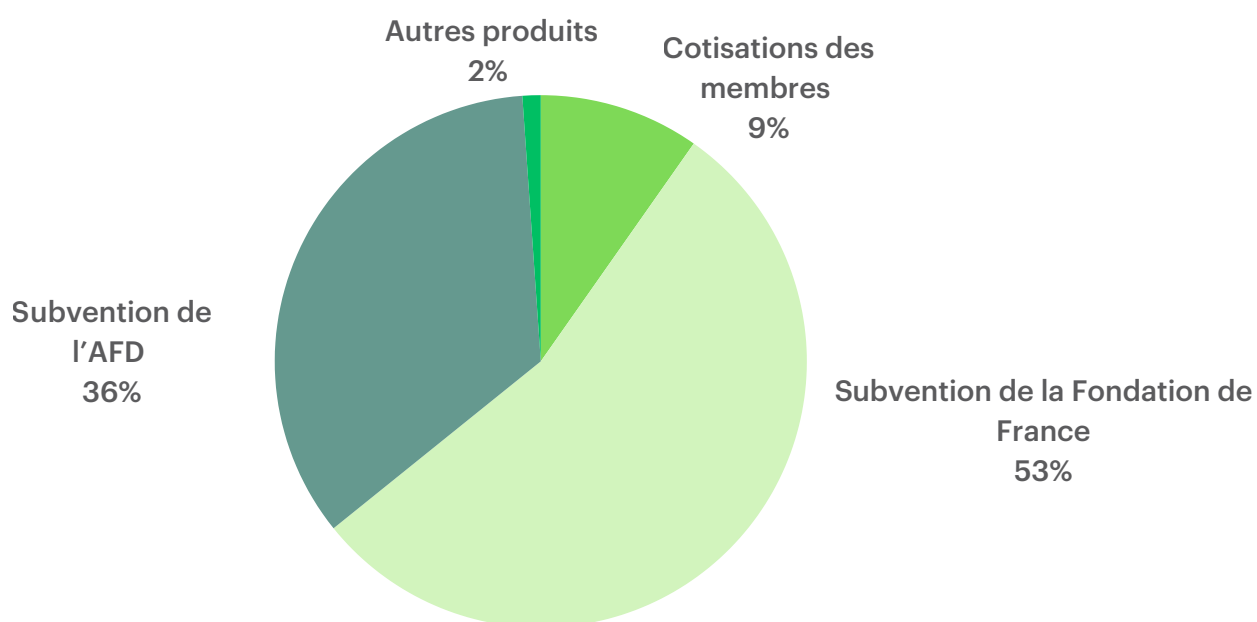
Achats et services	13 825.82€	23%
Salaires et charges	46 199.07€	71%
Frais de mission	1 659.45€	3%
Frais réception	2 019.03€	3%
TOTAL	63 703€	100%



LES COMPTES 2025

RECETTES

Cotisations des membres	7 162 €	9%
Subvention de la Fondation de France	40 000 €	53%
Subvention de l'Agence française de développement	25 473, 95 €	36%
Autres produits	813 €	2%
TOTAL	73 449 €	100%





IOI Plateforme IOI Droits humains

NOUS CONTACTER

Secrétariat exécutif (Charlotte et Mathilde)

✉ contact@plateformedh.fr

📍 16 avenue Berthelot, 69007 Lyon

La PDH est soutenue par l'Agence Française de Développement et la Fondation de France.



IOI Plateforme
IOI Droits humains

Le collectif des ONG
françaises engagées pour
les **droits humains**



www.plateformedh.fr



PlateformeDH



contact@plateformedh.fr